

# Regards sur Anjou

ÉDITION SPÉCIALE

Anjou  
pour  
la vie

SONDAGE À L'INTÉRIEUR



ANJOU VOUS  
CONSULTE EN AVRIL

à voir en p. 8

Au début de l'an 2000, Anjou se dotait d'une nouvelle thématique corporative : *Anjou pour la vie*. Cette petite formule frappante allait devenir la devise guidant les actions quotidiennes de l'équipe municipale angevine. Cette thématique s'est déclinée dans tous les aspects de l'activité municipale : Anjou pour la vie communautaire, pour la vie culturelle, pour la vie économique, pour la vie familiale, etc. Bref, Anjou pour la vie. C'est-à-dire un endroit où l'on choisit de s'établir pour longtemps en raison de la qualité de vie qu'on y retrouve, du cadre sécuritaire pour y élever une famille et de la diversité des services offerts pour s'y divertir et s'épanouir.

En 2014, cette thématique est toujours bien vivante et continue de refléter la particularité d'Anjou. Le contexte a cependant changé. La ville est devenue un arrondissement avec la création de la nouvelle ville de Montréal en janvier 2002. Ce changement de statut a modifié les pouvoirs et les responsabilités qui étaient conférés à l'administration municipale, notamment en matière de développement économique, d'autonomie de budget d'exploitation et, surtout, de gestion des revenus de taxation.

L'arrondissement assume la responsabilité des services de proximité offerts à la population, ceux qui ont une incidence directe dans sa vie

quotidienne : déneigement, collecte des ordures, entretien des rues résidentielles et industrielles, des parcs et des bâtiments, organisation des activités culturelles, sportives récréatives et communautaires, délivrance de permis et réglementation, protection de l'environnement.

La mission de l'administration angevine est de s'adapter aux besoins de la collectivité angevine qui évoluent continuellement et d'offrir des services qui répondent à ses besoins. Anjou est reconnu pour la qualité de son milieu de vie et c'est le défi quotidien de l'équipe municipale de maintenir ce niveau d'excellence qui caractérise l'arrondissement.

## À CONSERVER

Cette édition spéciale du bulletin *Regards sur Anjou* a été préparée pour vous présenter le visage de votre arrondissement afin que vous ayez accès à toute l'information pertinente et utile touchant la vie angevine. Elle vous permettra aussi de découvrir ou de redécouvrir les services, les équipements, les installations et les activités dont vous bénéficiez comme résident.

Vous avez choisi Anjou pour y vivre, y travailler ou y élever votre famille; vous avez choisi Anjou pour la vie. Le défi de votre administration municipale est de tout mettre en œuvre pour que vous vous y sentiez bien et heureux.  
Bonne lecture !

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

**Réalisation et conception graphique**

Octane Stratégies

**Impression**

Au Point Reprotech

**Tirage**

21 100 exemplaires

**Distribution**

Société canadienne des postes (Médiaposte)

**Site Web**

ville.montreal.qc.ca/anjou

**Dépôt légal**

2<sup>e</sup> trimestre 1980  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada

Copyright 2014 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



**Mairie de l'arrondissement d'Anjou**  
7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine  
Anjou (Québec) H1K 4B9  
Ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30  
anjou@ville.montreal.qc.ca

**Accueil, information et orientation**  
514 493-8000 ou 311

**Culture, sports, loisirs et développement social**  
514 493-8200

**Urgence**  
911

**Police**  
Poste de quartier 46  
514 280-0146  
Appels non urgents  
514 280-2222

**Travaux publics**  
(bris d'aqueduc et d'égout)  
514 493-5130

**MESSAGE DE LUIS MIRANDA**

**Toujours fier de vous servir**

L'année 2014 se veut particulière parce qu'elle marque le 25<sup>e</sup> anniversaire de mon engagement politique municipal au service de la collectivité angevine, tout comme ma collègue Andrée Hénault. D'abord comme conseiller de ville durant huit ans, puis comme maire depuis 1997, je suis toujours animé de la même passion de vous servir et de contribuer à faire d'Anjou un milieu de vie qui continue de s'élever.

Je crois humblement que nous avons accompli, ensemble, du bon travail au cours de toutes ces années. Grâce au dévouement de l'équipe municipale et à l'engagement des citoyens dans la vie communautaire, Anjou est devenu un lieu unique et attrayant qui se distingue pour la vitalité de son développement urbain et économique, la diversité et la qualité de ses services et la quantité de ses installations sportives, ses parcs et espaces verts.

Nous avons aussi vécu de profondes transformations quand notre ville s'est vu imposer de faire partie de l'ensemble montréalais en devenant un arrondissement. Inutile de refaire l'histoire mais, douze ans plus tard, peut-on dire que ce changement de statut a été bénéfique pour les contribuables angevins ?

J'ai maintes fois dénoncé le déséquilibre fiscal dont étaient victimes Anjou et ses contribuables. Notre arrondissement contribue annuellement pour près de 105 M\$ en revenus de taxation à la Ville de Montréal, notamment grâce à l'importance de notre parc d'affaires et de notre

noyau commercial; alors que nous recevons à peine 23,5 M\$ de la ville centre pour assurer les services de proximité. C'est nettement insuffisant si nous voulons seulement maintenir nos services de base.

Nous n'avons aucune marge de manœuvre financière, ce qui nous oblige à recourir à une taxe locale pour respecter nos obligations. Cette situation inéquitable persiste depuis trop longtemps et nos demandes répétées n'ont jamais trouvé un écho favorable. Je trouve cela injuste pour les citoyens et citoyennes d'Anjou, mais ma voix se fera toujours entendre haut et fort dans la défense de vos intérêts.

Malgré ces obstacles, nous avons néanmoins gardé le cap pour protéger nos acquis comme en témoignent nos réalisations des dernières années, pensons notamment au Centre communautaire d'Anjou. Nous sommes surtout restés à l'écoute des besoins exprimés par la population et avons agi dans son intérêt.

Toujours soucieux de maintenir ce lien de proximité avec la communauté angevine, nous allons organiser une consultation publique les 14, 15, 16 et 22 avril prochains dans les différents secteurs de l'arrondissement. Nous voulons vous entendre et recueillir vos suggestions sur différents aspects de la vie municipale. Au terme de cet exercice, nous allons établir les priorités d'action pour les trois prochaines années et nous tenons à ce que celles-ci reflètent vos préoccupations.

Entre-temps, je vous invite à répondre au sondage inséré dans cette édition spéciale. Là aussi votre opinion est importante pour nous guider dans nos actions futures.

En terminant, permettez-moi de vous réitérer, au nom de vos élus, notre fierté de vous servir et vous remercier de la confiance que vous nous témoignez année après année. Nous sommes toujours aussi déterminés à travailler pour préserver la qualité de vie qui nous distingue et maintenir la tradition d'excellence qui caractérise Anjou. Nous sommes accessibles et à votre écoute.

Je vous attends nombreux à cette consultation publique. Au plaisir de vous y rencontrer.

Maire d'arrondissement  
et conseiller de la Ville de Montréal



**Le bureau Accès Anjou, à votre service**

Vous avez besoin d'un renseignement ou d'un permis ? Vous voulez signaler un nid-de-poule ou payer votre compte de taxes ? Le bureau Accès Anjou est là pour vous accueillir, vous informer et vous servir. Vous avez accès à ce service par courrier, Internet, téléphone ou en vous rendant au comptoir de la mairie d'arrondissement, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 ou encore par la ligne 311 sept jours par semaine.

**La Direction générale**

La Direction générale joue un rôle d'intégrateur et de coordonnateur afin d'assurer, grâce aux services municipaux, la mise en œuvre des objectifs et des programmes de l'arrondissement. Elle a pour mandat d'assurer la saine gestion des finances de l'arrondissement. Son rôle est de conseiller et d'assister le conseil d'arrondissement, d'intégrer les orientations du conseil dans le processus opérationnel, de coordonner les actions des services et d'assurer l'utilisation maximale des ressources.

**Vos élus, accessibles en tout temps**

Le maire et les conseillers de l'arrondissement sont reconnus pour leur accessibilité. Vous pouvez les rencontrer sans rendez-vous un samedi sur deux en alternance, entre 9 h et midi à la mairie d'arrondissement, entre septembre et juin. Vous pouvez également communiquer directement avec eux en appelant à la mairie d'arrondissement. Une autre occasion de les rencontrer est lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement qui a lieu le premier mardi de chaque mois à 19 h.



**Gilles Beaudry**  
Conseiller d'arrondissement  
District Ouest  
514 493.8019

**Michelle Di Genova Zammit**  
Conseillère d'arrondissement  
District Centre  
514 493.8085

**Luis Miranda**  
Maire d'arrondissement  
et conseiller de ville  
514 493-8010

**Andrée Hénault**  
Conseiller de ville pour  
l'arrondissement d'Anjou  
514 493-8051

**Paul-Yvon Perron**  
Conseiller d'arrondissement  
District Est  
514 493.8017

# Anjou en un coup d'œil

Environ 43 000 personnes vivent à Anjou. L'arrondissement offre un milieu de vie bien organisé, notamment avec une offre de services exceptionnelle d'activités sportives, culturelles et de loisirs en quantité et en variété. Le parc d'affaires et le noyau commercial génèrent un haut niveau d'activités économiques puisque plus de 31 000 personnes travaillent quotidiennement à Anjou dans les 1 260 établissements d'affaires du territoire. La vie communautaire et l'action bénévole constituent un trait distinctif de l'arrondissement puisque près de 60 organismes à but non lucratif s'impliquent dans les secteurs sportif, culturel, communautaire et humanitaire.

|     |   |   |
|-----|---|---|
| 2   | <b>CENTRES COMMUNAUTAIRES</b><br>pour pratiquer ses activités favorites entre amis    |    |
| 2   | <b>ARÉNAS</b><br>pour les adeptes du hockey, de patinage artistique et de patin libre |  |
| 2   | <b>BIBLIOTHÈQUES</b><br>pour avoir accès à 140 000 documents sur place                |  |
| 2   | <b>TERRAINS DE BASKETBALL</b>   |  |
| 5   | <b>PISCINES EXTÉRIEURES</b><br>pour se rafraîchir tout au long de l'été               |  |
| 5   | <b>PATINOIRES EXTÉRIEURES</b><br>pour le sport d'hiver                                |  |
| 5   | <b>TERRAINS DE PÉTANQUES</b><br>pour faire rouler la boule                            |  |
| 6   | <b>JARDINS COMMUNAUTAIRES</b><br>pour cultiver de beaux légumes frais                 |  |
| 7   | <b>TERRAINS DE BASEBALL</b><br>pour profiter de la belle saison                       |  |
| 7   | <b>PATAUGEOIRES</b><br>pour que nos petits s'amuse en toute sécurité                  |  |
| 14  | <b>TERRAINS DE TENNIS</b><br>pour s'échanger la balle                                 |  |
| 20  | <b>PARCS MUNICIPAUX ET ESPACES VERTS</b><br>pour jouer dehors en famille              |  |
| 21  | <b>TERRAINS DE SOCCER</b><br>pour faire tourner le ballon                             |  |
| 205 | <b>EMPLOYÉS MUNICIPAUX</b><br>pour assurer chaque jour des services de qualité        |   |

## Des événements qui renforcent la fierté de vivre à Anjou



La population angevine a développé un fort sentiment d'appartenance envers son milieu de vie parce que règne une vie communautaire animée, en particulier avec l'organisation d'une riche palette d'activités rassembleuses : les Fêtes de quartier qui ont lieu les mercredis soirs durant la période estivale; la Fête de la famille; les concerts sur l'herbe; le cinéma en plein air; la journée portes ouvertes; la soirée Hommage aux bénévoles; les concours Maisons fleuries et de décorations de Noël; le traditionnel Défilé du père Noël qui recrée la magie du temps des fêtes pour le bonheur de toutes les familles.

## ANJOU



### Pour les familles

Votre administration a conçu une politique familiale pour assurer à ses citoyens une meilleure qualité de vie afin que tous puissent profiter pleinement d'un milieu de vie sécuritaire, sain et stimulant. En multipliant ses actions au quotidien et en les orientant vers les familles, Anjou est fier de travailler pour les enfants et les parents afin qu'ils se sentent bien dans leur quartier.

### Pour les aînés

Anjou est fier de contribuer activement au mieux-être des aînés sur son territoire grâce à son plan d'action municipal pour les aînés MADA-ANJOU, qui s'articule autour de quatre engagements prioritaires :

- Offrir un milieu de vie stimulant et dynamique;
- Aménager l'espace public pour le rendre accueillant, accessible et sécuritaire;
- Améliorer l'accessibilité à l'information;
- Faciliter les déplacements dans l'arrondissement.

**Pour en savoir plus sur le plan d'action, consultez le site Internet de l'arrondissement.**



### Anjou sur Internet

Vous souhaitez obtenir rapidement des renseignements sur l'arrondissement ? Facile et efficace : [ville.montreal.qc.ca/anjou](http://ville.montreal.qc.ca/anjou).

Vous y trouverez une foule d'informations sur l'arrondissement : réglementation, communiqués de presse, offres d'emploi, avis publics, appels d'offres, coordonnées, répertoire, activités offertes, événements, etc. Bref, vous avez accès à la vie municipale angevine au bout des doigts !

*Des citoyens satisfaits, engagés  
et heureux de vivre à Anjou*

# La Direction de la culture, des sports,

Offrir à la population d'Anjou des services de qualité, accessibles et diversifiés dans un environnement sécuritaire adapté aux besoins des différentes clientèles.

**BUDGET : 9 M\$**

**EMPLOYÉS : 87** (permanents et saisonniers)

## MISSION

En toute saison, Anjou et ses organismes partenaires proposent aux résidants un vaste choix d'activités de loisirs. Que ce soit dans le domaine artistique, sportif, récréatif ou communautaire, il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

L'offre en loisirs est généreuse et abondante à Anjou. Vous pouvez y pratiquer des activités de plein air dans de nombreux parcs et espaces verts, faire du vélo, vous baigner dans plusieurs piscines extérieures durant la belle saison ou encore patiner.

Si vous désirez vous inscrire à une activité, consultez la programmation offerte par l'arrondissement. Vous la recevez par la poste trois fois par année pour les saisons printemps-été et automne-hiver. Vous pouvez aussi consulter le site Internet de l'arrondissement ou communiquer directement avec la Direction du service. Que vous cherchiez à bouger, à explorer ou à relaxer, vous trouverez une activité répondant à vos goûts.

## La vie sportive

La vie sportive angevine est riche et diversifiée et la qualité des installations et des équipements mis à la disposition des usagers fait la marque distinctive de l'arrondissement. Envie de bouger ? Du plaisir assuré en toute saison pour les adeptes du sport !



### Patinoires intérieures

Anjou dispose de deux arénas où les citoyens peuvent chausser leurs patins pour y pratiquer leur sport favori : patinage libre et artistique, hockey.

### Patinoires extérieures

Durant la saison hivernale, 5 patinoires extérieures avec bandes et 2 anneaux de glace permettent de profiter des plaisirs de l'hiver.

### Piscines extérieures, pataugeoires et jeux d'eau

Durant la belle saison, grands et petits peuvent profiter des plaisirs de l'eau dans un environnement sécuritaire. Les séances de bain libre sont gratuites dans les 5 piscines extérieures, 7 pataugeoires et 3 jeux d'eau.

L'hiver, vous pouvez vous adonner à votre activité favorite au Complexe sportif de l'École secondaire Anjou.

### Tennis

Durant la saison estivale, jeunes et moins jeunes disputent des matchs amicaux sur les 14 terrains de tennis extérieurs. Sortez votre raquette, il y a un terrain pas loin de chez vous (coût de 20 \$ pour la saison estivale).

### Soccer

De plus en plus populaire, le soccer se joue autant entre amis qu'en famille. Adonnez-vous à votre sport favori et venez profiter des 21 terrains disponibles (naturels, synthétiques, minis et standards).

### Basketball

Que ce soit pour disputer un match en équipe ou simplement pratiquer votre lancer au panier, rendez-vous aux parcs Roger-Rousseau et Lucie-Bruneau.

### Baseball

Pour un match entre amis ou une petite pratique en famille, des terrains sont à votre disposition. Munissez-vous de battes, de balles et de gants et venez vous amuser dans l'un des 7 terrains disponibles !

### Skatepark

Pour les passionnés de planche à roulettes qui veulent rivaliser d'acrobaties. Rendez-vous dans le stationnement de l'aréna Chaumont durant la saison estivale.

### Et plus encore

Été comme hiver, une panoplie d'autres activités sportives sont offertes à la population angevine : aérobie, aikibudo, badminton, conditionnement physique, escrime, judo, ski de fond, planche à neige, raquette, tennis intérieur, tennis de table, pilates, volley-ball. Vous n'avez plus de raison de rester inactif !

## La vie culturelle

La vie culturelle angevine, florissante et originale s'exprime de façon exceptionnelle par le biais de ses organismes, de ses partenaires, de ses artistes, de ses artisans, de ses événements et de ses activités.

Au menu des activités culturelles, nous comptons entre autres : les concerts, les arts visuels, le théâtre, les expositions, les animations ou les conférences ainsi que les cours de danse, d'art dramatique, d'aquarelle, de musique, de peinture ou de confection de bijoux.

En plus de toutes ces activités, de nombreux autres événements sont programmés : pièces de théâtre pour les jeunes, projections de films, soirées thématiques.

Les amateurs de musique peuvent découvrir différents artistes de chez nous lors des Soirées-concerts présentées à l'église Jean XXIII et au Centre communautaire d'Anjou. Culture à la carte d'Anjou offre la possibilité d'assister à des concerts et à des pièces de théâtre à peu de frais et sans le souci du transport.

## La vie communautaire et le développement social

La vie communautaire angevine est diversifiée et ouverte sur le monde grâce à ses organismes, à ses événements et à ses activités voulant développer et maintenir un fort sentiment d'appartenance chez les citoyennes et les citoyens.

L'arrondissement reconnaît l'importance de l'engagement citoyen de ces organismes avec la mise en place d'une politique de reconnaissance des organismes communautaires. L'administration municipale soutient les organismes notamment en mettant gracieusement à leur disposition des locaux et en leur offrant une panoplie de services.

Anjou est fier d'avoir conçu une politique familiale qui concourt à l'épanouissement des petits comme des grands sur son territoire; tout comme l'arrondissement est heureux de contribuer au mieux-être de ses aînés sur son territoire avec sa politique Municipalité amie des aînés (MADA).

Sur le plan social, Anjou agit dans la limite de ses compétences pour apporter un soutien aux personnes démunies sur son territoire. Avec l'aide de différents organismes du milieu, l'arrondissement intervient pour contrer certains problèmes liés à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Voici certains projets d'intervention : « Horticulture jeunesse », ateliers offerts à des groupes de jeunes pour la pratique des connaissances sur le jardinage; « Les rendez-vous samedi-tout », activités pour enfants, pour les familles du Haut-Anjou; « Active ta vie », activités libres et gratuites de basketball et de soccer pour une clientèle jeunesse multiethnique; « Intervention dans les HLM aînés », projet d'animation et d'interventions auprès des aînés des HLM d'Anjou.



# des loisirs et du développement social

## Les bibliothèques

Les deux bibliothèques d'Anjou ont accueilli 250 000 visiteurs l'an dernier ! La bibliothèque Jean-Corbeil est d'ailleurs l'une des plus fréquentées sur l'île de Montréal. Jeunes et moins jeunes y trouvent leur compte en fonction de leurs goûts et de leurs besoins.

Ouvertes sept jours par semaine, les bibliothèques mettent à votre disposition une collection de plus de 140 000 documents de toutes sortes et en tous genres : livres, DVD, disques compacts, livres sonores, livres à gros caractères, jeux vidéo, bandes dessinées, revues et journaux, publications officielles et autres collections particulières.

Chaque bibliothèque offre gratuitement un parc informatique, ainsi que l'accès à Internet sans fil.

Les bibliothèques ont à cœur de promouvoir la lecture par le biais des divers services et programmes d'animation pour tous. Prêt de documents à domicile, heure du conte, clubs de lecture, rencontres littéraires, animations diverses, expositions ne sont que quelques-unes des activités qui vous sont offertes.

Allez-y ! On vous attend.

## Une bibliothèque en ligne

Les bibliothèques d'Anjou offrent désormais une véritable bibliothèque virtuelle. Vous avez accès gratuitement à des livres numériques, des journaux, des revues, des cours de langues et un site d'écoute de musique en ligne [bibliomontreal.com/numerique](http://bibliomontreal.com/numerique).

Également, les bibliothèques sont présentes sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter. Suivez-les sur :

[facebook.com/lesbibliothequesanjou](https://www.facebook.com/lesbibliothequesanjou)

[twitter.com/biblioanjou](https://twitter.com/biblioanjou)



### LE CAMP DE JOUR LES ATELIERS-SOLEIL



L'arrondissement offre un éventail d'activités toutes plus intéressantes les unes des autres durant la période estivale. Les parents ont le choix d'offrir à leurs enfants de 5 à 14 ans la formule adaptée qui convient à leurs attentes. Leurs enfants évolueront dans un environnement stimulant et sécuritaire.

Référence sur le site Internet de l'arrondissement : [ville.montreal.qc.ca/anjou](http://ville.montreal.qc.ca/anjou) ou composez le 514 493-8200.

### LES JARDINS COMMUNAUTAIRES



Pour les adeptes de l'agriculture urbaine, l'arrondissement met à la disposition des citoyens six jardins communautaires où ils peuvent se divertir en cultivant des fines herbes, des fruits et des légumes durant l'été.

Certains jardins ont été spécialement conçus pour les aînés ou pour des personnes ayant des limitations fonctionnelles qui peuvent bénéficier de bacs surélevés.

### L'AUTOBUS BLEU ET LA NAVETTE OR ANJOU



Il ne passe pas inaperçu. C'est l'autobus municipal de l'arrondissement d'Anjou qui sillonne nos rues. L'*autobus bleu*, comme on le surnomme, est un service unique offert aux organismes dans le cadre de leurs activités de déplacement sur le territoire ainsi qu'à l'extérieur dans un rayon de 100 kilomètres.

L'arrondissement offre également un nouveau mode de transport collectif, la navette Or Anjou (ligne 260). La navette dessert huit résidences pour aînés ainsi que les principaux points névralgiques locaux. Pour connaître l'horaire et le trajet du minibus, consultez le [stm.info](http://stm.info) ou composez le 514 786-4636.



## Le Centre communautaire d'Anjou, un atout important pour notre communauté

Anjou est heureux d'offrir à la population cette nouvelle installation qui répond encore mieux aux besoins et aux attentes des utilisateurs. Inauguré officiellement le 31 janvier 2014, le Centre communautaire d'Anjou (CCA) jouit déjà d'une grande popularité et on estime que l'achalandage sera d'environ 40 000 personnes par année.

Situé au cœur de l'arrondissement, le CCA accueille une clientèle variée et propose à tous les groupes d'âge de s'initier, de se divertir et de s'épanouir grâce aux nombreuses activités physiques, culturelles, sociales et communautaires qui sont offertes.

Le Centre communautaire d'Anjou héberge aussi des organismes d'ici parmi lesquels :

- Association récréative du Boulodrome d'Anjou
- Carrefour Solidarité Anjou
- Cercle Amitié Anjou
- Cercle de fermières d'Anjou
- Club Aïkibudo Anjou
- Club de bridge Anjou
- Club de judo Anjou
- Éveil musical Anjou
- Le Carrousel du P'tit Monde d'Anjou

Le centre peut aussi servir à l'organisation de différentes activités (rencontres, événements, etc.) et est à la disposition des organismes partenaires qui en font la demande.

Venez découvrir ce nouveau lieu de rassemblement. Plus qu'un centre communautaire, c'est un véritable milieu de vie que vous y trouverez !

Le Centre communautaire d'Anjou est situé au 7800, boulevard Métropolitain Est. Pour joindre le CCA, composez le 514 493-8222.

# La Direction des Travaux publics

Le service des Travaux publics se veut en quelque sorte la première unité d'intervention sur le territoire dans la prestation des services de proximité. Les employés interviennent tous les jours pour assurer un milieu de vie de qualité aux citoyens. Ils sont près d'une centaine, permanents et saisonniers, cadres et cols blancs, pour veiller à ce que les rues soient bien entretenues et les chemins nivelés, que le balai mécanique soit passé dans les rues et les fleurs plantées sur les terre-pleins, que le gazon soit coupé et les lampadaires allumés, que les poubelles publiques soient vidées et les bancs de parc réparés, que les arbres soient émondés et la neige enlevée.

Quels que soient l'heure et la saison, les difficultés imprévues et les problèmes spécifiques, l'équipe des Travaux publics est toujours prête à intervenir pour que la qualité de vie et la sécurité des contribuables soient assurés.



Assurer l'ensemble des opérations d'entretien des infrastructures municipales : la voirie, les aqueducs et les égouts, les bâtiments, les parcs et les espaces verts, l'éclairage des rues, la signalisation et le déneigement.

**BUDGET : 13 M\$**

**EMPLOYÉS : 75**

(permanents et saisonniers)

**MISSION**

## Déneigement, rapidité du chargement

Un trait distinctif qui caractérise Anjou réside assurément dans la qualité et la rapidité de l'opération déneigement observée sur le territoire. En effet, l'arrondissement se situe dans le peloton de tête pour la rapidité du chargement de la neige lors d'une tempête.

L'opération déneigement demande planification et organisation afin d'assurer une intervention optimale sur le réseau, qui compte 146 km de rues et 215 km de trottoirs.

Les tâches sont réparties de la façon suivante : cinq secteurs qui représentent 75 % de la superficie du territoire sont sous la responsabilité des employés de l'arrondissement, tandis que l'autre portion, qui représente trois secteurs, est confiée à l'entreprise privée.

Lorsqu'une tempête de neige survient, une armada de travailleurs, de souffleuses, de saleuses, de niveleuses, de chenillettes, de camions et de chargeurs s'activent 24 h sur 24 h pour procéder au déneigement afin que les usagers puissent circuler en toute sécurité. Rappelons que de la neige est transportée jusqu'au site de dépôt Ray-Lawson, qui dessert trois autres arrondissements voisins.

Évidemment, pour une opération de déneigement optimale, la collaboration de tous est requise. Consultez le site de l'arrondissement pour toute autre information complémentaire en ce qui concerne le déneigement.

## Entretien du réseau des égouts et de l'aqueduc

Tout au long de l'année, une équipe consacrée à l'entretien du réseau des égouts et de l'aqueduc est à pied d'œuvre pour détecter et réparer les fuites d'eau; fermer les entrées d'eau chez les résidents, si nécessaire; veiller au bon fonctionnement des bornes d'incendie et s'assurer de la qualité de l'eau potable.

## Signalisation

L'équipe de la voirie patrouille les rues d'Anjou pour réparer, remplacer ou installer différents panneaux de signalisation : panneaux d'arrêt, nom de rue, panneaux annonçant des travaux.

Une équipe veille également à l'entretien du réseau d'éclairage public, de feux de circulation, de lampadaires et de luminaires, dispersés dans les parcs et les stationnements municipaux.

## Une équipe multidisciplinaire

Le service des Travaux publics gère un parc de plus de 100 véhicules de toutes sortes. Huit mécaniciens y travaillent et assurent un service 24 h par jour durant les mois d'hiver et de 18 h par jour le reste de l'année.

Enfin, une équipe, composée notamment de plombiers, d'électriciens et de menuisiers, est responsable des 24 bâtiments municipaux du territoire. Les quatre stations de pompage sont reliées au système d'égout de l'arrondissement.

*Un milieu de vie  
attrayant et sécuritaire*





## Des rues et des trottoirs propres et bien entretenus

La propreté de l'arrondissement est prioritaire pour l'équipe municipale qui veille au nettoyage des rues et des trottoirs sur tout le territoire avec les balais et les aspirateurs.

Le réseau de pistes cyclables fait aussi l'objet d'une attention particulière : il doit être sécuritaire pour les usagers et favoriser une cohabitation harmonieuse entre cyclistes, automobilistes et piétons.

Les employés sillonnent quotidiennement les rues afin de réparer la chaussée ou procéder à une opération planifiée. Communiquez avec nous lorsque vous voyez un nid-de-poule ou une situation dangereuse sur la voie publique en composant le 311.

*Un environnement sain,  
préservé et accessible*



## Un milieu de vie vert et attrayant, une richesse inestimable à préserver

Anjou possède un réseau de parcs et d'espaces verts enviable, accessible à la population toute l'année. Avec leurs aires de jeux, leurs sentiers et leur végétation luxuriante, ces espaces sont des lieux de choix pour se détendre, jouer et pratiquer différentes activités entre amis ou en famille.

L'arrondissement est embelli par une foresterie urbaine de plus de 13 000 arbres qui contribuent au cachet des quartiers tout en servant d'habitat faunique.

Chaque année, l'arrondissement augmente ce patrimoine de verdure avec un programme de plantation d'arbres, d'arbustes, de plantes vivaces et de fleurs.

Une équipe composée de huit personnes voit à l'entretien de ces espaces verts et à la plantation de fleurs, tandis que quatre émondeurs assurent l'entretien des 13 000 arbres et répondent aux demandes des citoyens.

Notons enfin que l'utilisation de pesticides chimiques est prohibée sur le territoire angevin, tant pour les aménagements publics que privés. L'arrondissement privilégie et encourage le recours à des alternatives écologiques reconnues par l'Agence fédérale de réglementation.

## Saviez-vous que...

- Plus de 5 500 tonnes de sel et de pierre sont utilisées pour maintenir les rues sécuritaires en hiver.
- Près de 2 000 tonnes d'asphalte chaud et froid sont nécessaires pour maintenir les rues en bon état.
- Que les mécaniciens réalisent près de 3 500 interventions annuellement sur les différents véhicules municipaux.
- Que l'équipe des Travaux publics veille à l'entretien de plus de 2 700 lampadaires de rue.
- Que 15 000 fleurs sont plantées dans les parcs et les espaces verts et qu'il y a 600 000 m<sup>2</sup> de pelouse à entretenir.
- Que le réseau de l'aqueduc compte 786 bornes d'incendie et 1 700 vannes d'aqueduc.

# La Direction du développement du territoire et des études techniques

Voir à la gestion et à la planification du territoire et veiller à l'application de la réglementation municipale. Gérer les différents programmes notamment en matière de rénovation urbaine. Planifier et organiser les initiatives municipales en lien avec l'environnement. Soutenir le développement économique.

**BUDGET : 4 M\$**

**MISSION**

L'arrondissement est en constante évolution. Une maison se construit, un commerce déménage, une piscine surgit de terre, une rue s'ajoute. Le service de l'urbanisme planifie et assure une utilisation harmonieuse du territoire : gérer le territoire pour aujourd'hui et demain. D'ailleurs, l'arrondissement œuvre déjà à un plan d'urbanisme pour le secteur des Galeries d'Anjou avec l'arrivée prévue du métro et plusieurs autres projets s'animent en vue d'assurer un environnement attrayant.

La Direction du développement du territoire délivre les permis de construction et de rénovation ainsi que les certificats d'autorisation conformément à la réglementation en vigueur dans l'arrondissement. Elle effectue aussi les inspections nécessaires au contrôle et à l'application des règlements et intervient lors de plaintes reliées au respect de la réglementation (nuisances, herbe à poux, salubrité des logements, etc.).

Vous avez le projet d'effectuer des travaux de rénovation, de terrassement ou de pose de nouvelles fenêtres ? Renseignez-vous pour savoir si vous devez obtenir un permis ou un certificat d'autorisation avant d'entreprendre vos travaux.

Un permis ou un certificat d'autorisation est généralement nécessaire dans les cas suivants : construction, rénovation, installation de cabanon, piscine, clôture, thermopompe, enseignes, élargissement d'entrée de garage, abattage d'arbres. Pour un aperçu des principaux règlements, consultez le site Internet de l'arrondissement.

## L'engagement citoyen pour Anjou

### LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) est formé de 5 élus, de 10 citoyens et de fonctionnaires qui ont pour responsabilité de recommander les modifications réglementaires et d'analyser toute question relative à l'aménagement du territoire, dont le zonage, les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIA) et les dérogations mineures.

### LE COMITÉ DE CIRCULATION

Ce comité est chargé d'étudier et de formuler des recommandations au conseil d'arrondissement sur toute demande reliée aux problèmes de circulation, de signalisation et de sécurité routière. Le comité est constitué de résidents, d'élus et de professionnels.

### LA VIE DÉMOCRATIQUE ANGEVINE

L'engagement citoyen s'exprime aussi par la participation bénévole de la population à divers comités ou organismes : le Comité d'embellissement, le Comité de la parade du père Noël, la Corporation Anjou 80 qui gère un complexe immobilier de 550 logements locatifs.

### LE COMITÉ CONSULTATIF ENVIRONNEMENTAL

Le Comité consultatif environnemental (CCE) a été mis sur pied en lien avec le déploiement de la stratégie et l'atteinte des objectifs contenus dans le plan local de développement durable. Ce comité étudie les dossiers de développement durable et formule des recommandations au conseil d'arrondissement sur les actions à entreprendre. Il est composé de 5 citoyens, 1 élu, 2 fonctionnaires et de 4 partenaires externes.

## Anjou, un modèle en environnement

Toujours à l'avant-garde, Anjou est fier d'avoir conçu et adopté un plan local de développement durable qui s'inscrit dans la volonté de l'administration de positionner l'arrondissement comme un leader en matière d'initiatives environnementales. Ce plan vise à :

- améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- assurer la qualité des milieux de vie résidentiels;
- pratiquer une gestion responsable des ressources;
- améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts;
- adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, les commerces et les institutions (ICI).

L'arrondissement intervient déjà de manière proactive, notamment avec la mise en place de procédures, de programmes, de politiques et d'indicateurs de gestion environnementale. À titre d'exemple, pensons à la mise en place des programmes de sensibilisation, d'information et d'éducation citoyenne en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles (pratique des 3RV Réduction-Réemploi-Recyclage-Valorisation des matières et des différentes collectes : matières recyclables, branches d'arbres, arbres de Noël, RDD, résidus verts, etc.).

## Le développement économique

La Direction du développement soutient les investisseurs et la communauté d'affaires du territoire angevin, particulièrement en les renseignant sur les différents programmes gouvernementaux d'aide aux entreprises ou en leur fournissant l'information pour tous projets d'implantation, de rénovation ou d'agrandissement.

*Anjou vous consulte en avril !*

Le maire d'Anjou, Luis Miranda, vous invite à participer à la consultation publique que tiendra l'arrondissement au mois d'avril prochain. Cet exercice démocratique vise à permettre à chacun d'entre vous de vous exprimer sur différents aspects de la vie municipale angevine.

M. Miranda explique que : « c'est devenu une tradition. À la première année d'un nouveau mandat, nous consultons nos concitoyens pour intégrer leurs priorités, leurs suggestions ou leurs

préoccupations à notre plan d'action. Nous sommes des élus de proximité. Nous avons toujours été à l'écoute et nous voulons donner une tribune aux Angevins pour qu'ils puissent s'exprimer. Au terme de cette démarche, je suis convaincu que des pistes d'action intéressantes et innovantes vont émerger. »

Inscrivez ce rendez-vous dans votre agenda. On vous y attend nombreux !

### HORAIRE DES SÉANCES DE CONSULTATION PUBLIQUE

- Lundi 14 avril** École des Roseraies  
6440, boul. des Galeries-d'Anjou
- Mardi 15 avril** École Jacques-Rousseau  
7455, Jarry Est
- Mercredi 16 avril** Centre Roger-Rousseau  
7501, av. Rondeau
- Mardi 22 avril** Centre communautaire d'Anjou  
7800, boul. Métropolitain Est
- Veillez noter que les séances débiteront à 19 h.

